



## La relation urbain-rural en Europe

Nathalie Bertrand,  
du Cemagref de Grenoble

Nathalie Bertrand, du Cemagref de Grenoble présente les conclusions d'une étude menée en Europe (étude Orate/Esron) sur les relations urbain-rural. On observe des espaces de flux à travers toute l'Europe, avec des périodes de migrations internationale et interrégionale, une expansion urbaine, une sub-urbanisation et une contre urbanisation. Dans ce contexte, **le nouveau démographique rural est une spécificité française**. Néanmoins, le modèle de la ville européenne est mis en débat : **on passe de la ville compacte à la ville diffuse et l'urbanisation des campagnes s'accompagne d'une homogénéisation des modes de vie**. Il apparaît une interconnexion croissante entre urbain et rural, mais celle-ci n'assure pas forcément développement durable et cohésion sociale. Le 3e rapport de cohésion sociale (2004) souligne des disparités régionales croissantes. L'Europe à 25 affiche un PIB par habitant inférieur de 12,5 % au PIB moyen de l'Europe des 15 et 92 % des habitants des nouveaux États membres vivent dans une région où le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne européenne. Le Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC) prône un développement équilibré et durable autour de l'armature urbaine européenne et la promotion d'un développement économique en dehors du pentagone Paris, Milan, Munich, Hambourg, Londres. Il propose également le renforcement du partenariat urbain-rural. Le programme Orate emploie le concept de Régions urbaines fonctionnelles (FUAs). Il s'interroge sur la compatibilité entre les divers objectifs poursuivis par l'Europe : cohésion sociale, compétitivité et développement de l'emploi. De plus, l'Europe n'a pas de compétence spatiale. Les politiques européennes prennent peu en compte les interactions urbain rural, alors que de nombreux programmes européens ont des impacts spatiaux (politiques sectorielles dans les domaines du transport, de l'environnement..., initiatives communautaires telles qu'Interreg, Leader, Urban..., Pac et politique régionale). Pour la période 2007-2013, le Feder intègre des champs d'intervention régionaux, le Feader des politiques de développement rural, Interreg des éléments du Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC). En France, le cadre législatif rappelle la nécessité de développer le partenariat urbain rural (Loi Chevènement, LOADDT, Loi SRU...), mais sur le terrain, des obstacles subsistent. Ainsi 2/3 des Scot portent sur des aires inférieures à 50 000 habitants. L'étude Orate **recommande une territorialisation accrue des politiques et une approche intégrée du développement rural, avec des politiques incitatives et coopératives entre urbain et rural. Elle invite également à une vraie réflexion sur la compatibilité entre les objectifs de cohésion et de compétitivité.**

